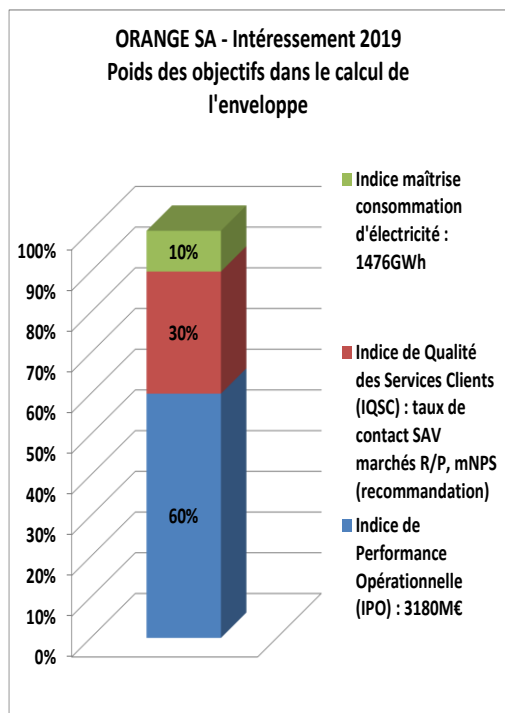


## Un pas vers le rééquilibrage des objectifs

Paris, le 2 août 2019

**Au bout d'un suspense tragi-comique entretenu par un syndicat coutumier des signatures d'accords accompagnées d'une kyrielle de réserves négatives et menaçantes (au point que tout le monde se demande bien pourquoi il signe !), l'avenant à l'accord intéressement Orange SA 2019 a été validé le 27 juin par les 4 organisations syndicales signataires de l'accord triennal 2018-2020, dont SUD. Cet avenant rend donc possible un intéressement pour 2019 à Orange SA.**

### Indicateurs, objectifs et poids 2019



### Ce que SUD a défendu

Le cadre de l'accord triennal 2018-2020 ne permettait pas de modifier substantiellement la structure de l'intéressement à Orange SA. Néanmoins, SUD a défendu un **rééquilibrage des poids des objectifs** dans l'enveloppe globale. Nous avons pris date en défendant des **indicateurs sociétaux** de type RSE ou **sociaux**. Pour 2019, SUD a revendiqué une **stabilité des objectifs de qualité de service** dans un contexte général qui reste fragile. Enfin, l'intéressement ne doit pas être qu'une affaire d'initiés où la plupart des salarié-es constatent une fois par an les résultats. L'entreprise doit développer sa **communication interne** afin que tous les salarié-es connaissent mieux les objectifs et les **leviers** dont ils disposent pour agir sur leur intéressement.

### Ce que SUD a obtenu

L'**IPO** (-6,3% en 2019), indicateur économique composite imposé, éloigné de la réalité des métiers, qui aligne toute l'entreprise comme un seul homme devant la finançasphère, voit son **poids baisser à 60%** contre 65% en 2018. C'est un premier pas !

**5% bascule sur la performance énergétique** (consommation électrique à baisser de -1,8%). Et comme nous le demandions, les objectifs de QS (taux de contact SAV, mNPS) restent autour des réalisés 2018. Au final, sauf crises toujours possibles, tous les objectifs 2019 sont qualifiés d'atteignables voire dépassables par l'entreprise.

Cependant, pour SUD, **la structure de l'intéressement devra être renégociée après 2020** afin de rendre l'enveloppe moins IPO-dépendante, de définir des indicateurs plus en lien avec les leviers des salarié-es d'Orange et de mieux récompenser la surperformance.